

Programme d'Education Thérapeutique pour les patients ayant eu un AVC, et leurs aidants

Le programme en quelques mots...

Proposé par :



Public

Adultes, y compris personnes âgées, et aidants

Pathologie / troubles / Syndromes

Accident vasculaire cérébral (AVC),
Accident ischémique transitoire (AIT)

Les objectifs

- Améliorer la compréhension de la maladie et du traitement.
- Renforcer les compétences pour mieux gérer la maladie au quotidien.
- Faire face aux situations difficiles et aider à mieux vivre avec cette maladie.

Mode de réalisation du programme

Hospitalisation Ambulatoire en établissement Exercice de ville

Lieu(x) où se déroule(nt) les entretiens et ateliers

Service de neurologie • Unité Neuro-Vasculaire, Pontchaillou, CHU de Rennes, 2 rue Henri Le Guilloux, Rennes

Comment accéder au programme ?

Tous les patients victimes d'AVC ou d'AIT hospitalisés dans le service de neurologie vasculaire ou dans une unité de court-séjour au CHU ou à la suite d'une consultation avec un médecin de neurovasculaire, sont invités à participer. Ne sont pas incluses les personnes : venues au CHU pour avoir accès au plateau technique sans être suivies dans le territoire de santé, présentant des troubles cognitifs importants à moins qu'un aidant puisse être présent, résidant ou orientées vers un EHPAD.

Coordonnées de contact

Tél : 02 99 28 98 36
Mail : ide_etp_neurovasculaire@chu-rennes.fr

Mise à jour : 30/10/2025

Informations recueillies par



@: utepchurennes@chu-rennes.fr



Le déroulement du programme

Coordinateur

Mme Estelle MADIANGA

Composition de l'équipe intervenante

Médecin, Infirmières, Kinésithérapeute,
Ergothérapeute, Orthophonistes, Diététicienne,

Assistante sociale, Neuropsychologue,
Psychologue

Liens avec le cercle de soin (médecin traitant...)

Il existe une communication avec le médecin traitant tout au long du processus pour un suivi de proximité.

Bilan éducatif partagé initial

Le bilan éducatif partagé est réalisé pendant environ 45 minutes par l'infirmière d'ETP dans la chambre du patient lorsque celui-ci présente des difficultés de déplacements (à savoir que les personnes concernées ont une contre-indication à conduire durant 3 mois à la suite de leur AVC) ou alors dans les 3 mois qui suit à l'hôpital en consultation externe.

Thèmes / organisation des ateliers éducatifs

La durée du programme est d'un an et les séances sont majoritairement collectives. Thématiques :

- Réunion : « l'AVC, on en parle ! »
- Atelier « Mots-croisés et cetera » : évoquer le vécu en post-AVC
- Ateliers « Rechargeons nos batteries » : fatigue, activité physique
- Atelier « Un cerveau bien orchestré » : difficultés d'attention, de langage, etc
- Atelier « Sans faim ni loi » : alimentation et droits sociaux

Bilan de suivi/fin de parcours et modalités de suivi

L'acquisition des compétences est évaluée tout au long du processus lors des évaluations intermédiaires et lors du bilan final, à partir de questionnaires et d'échanges à l'oral.

